



Lille, le 08 AVR. 2010

copie  
B. Jaccard  
C. Dhondt

SERVICES TECHNIQUES  
Le directeur général

Réf : L010-244/DGST/MG

Monsieur Jean-Michel BERARD  
Préfet région Nord - Pas-de-Calais  
Préfet du Nord  
12/14 rue Jean sans Peur  
59039 LILLE Cedex

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez Madame la Présidente de Lille Métropole est particulièrement attentive à la qualité des protections phoniques qui doivent être aménagées sur l'Autoroute A27.

A sa demande, j'ai récemment reçu le Président de l'association « Les Riverains de l'A27 » souhaitant commenter à Lille Métropole les débats de l'assemblée générale réunie le 3 mars.

Il m'a fait part des regrets de l'association devant les lenteurs dans la mise en oeuvre opérationnelle de protections acoustiques ainsi que des interrogations subsistant sur l'efficacité réelle des dispositifs proposés et cela en raison d'une concertation sur leurs mises au point jugée insuffisante.

Je tenais à vous en informer.

Par ailleurs, je vous confirme avoir réservé au budget 2010 la participation communautaire annoncée et souhaite vivement que les travaux puissent effectivement débuter dès septembre 2010 selon le calendrier précisé par vos services.

Je vous informe également que dans le cadre de l'observatoire bruit développé sur le territoire communautaire, Lille Métropole va installer une balise de mesure de bruit permanente sur la commune de Gruson venant compléter le dispositif déjà installé à Anstaing. Je tiendrai bien évidemment à votre disposition les résultats des mesures de bruit réalisées dont je ne doute pas qu'ils traduiront l'efficacité des protections phoniques mises en place.

Et enfin, j'attire votre attention sur le vote du Conseil de Communauté du 2 avril arrêtant le projet de Plan de Déplacement Urbain 2010 et engageant la phase de concertation sur son contenu. Le schéma directeur de modération de la vitesse qu'il propose préconise une réduction des vitesses sur l'Autoroute A27.

Je souhaite que l'Etat retienne cette proposition et mette en œuvre cette mesure qui ne pourra qu'améliorer encore l'environnement sonore aux abords de cette infrastructure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Bernard DEBREU

Vice-Président  
Voirie, Signalisation et  
Qualité de la Métropole

